

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 27 JANVIER 2022**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 29

Convocation du 18.01.2022  
Affichage du 18.01.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens suite à la convocation du 18.01.2022, affichée le 18 janvier 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BOUTTIER Jean-Jacques, M BLOTTIERE Philippe, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel, M DUGUET Christian, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme ROYER-BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Pascal COUDRAY est désigné secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2022.01.015**

**AUDIT ET ETUDE DE POSITIONNEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES - ORT PVD – DIAGNOSTIC COMMERCIAL DE LA CDC DES HAUTS DU PERCHE**

Dans le cadre du projet d'ORT et du dispositif « Petites Villes de Demain », La Communauté de Communes des Hauts du Perche envisage de réaliser un état de lieu de la situation commerciale du territoire et ainsi comprendre la structuration de l'appareil commercial, les dynamiques de consommation et le potentiel de développement du territoire.

Il s'agit d'engager un travail d'analyse des polarités commerciales constituant cette structuration. Cette analyse se centrera sur Longny-au-Perche en tant que pôle majeur, ville lauréate au titre de la démarche PVD, et les complémentarités à trouver avec l'autre pôle d'importance qu'est Tourouvre au Perche et les pôles dits secondaires que sont Randonnai, Neuilly-sur-Eure et Saint Maurice-lès-Charencey.

Pour ce faire la Communauté de commune à consulter un bureau d'étude spécialisé dans ces démarches, ADENDA, dont la proposition s'articule autour de 3 missions :

- Une mission de Diagnostic (Tranche ferme), visant à auditer l'appareil commercial présent sur le territoire et à définir les périmètres d'interventions prioritaires à investir par les collectivités. Pour un coût de 11 900 € HT
- Une mission d'enquête dite « Chaland » (Option 1) visant à évaluer les freins et motivations à la fréquentation des bourgs et du tissus commercial afin d'affiner un plan d'action en faveur du commerce local. Pour un coût de 4 850 € HT

- L'élaboration d'une stratégie de développement commercial et d'un plan d'action programmé dans le temps pluriannuel à l'échelle du territoire intercommunal (Option 2)  
Pour un coût de 5 100 € HT

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil, décident à l'unanimité moins deux voix contre, après en avoir délibéré :

- D'approuver la proposition du Bureau d'étude ADENDA pour la tranche ferme et l'option 2 pour un montant global de 17 000 € HT
- De réserver sa réponse au résultat de la mission de diagnostic pour l'engagement de l'option 1 pour un montant de 4 850 € HT
- D'autoriser Monsieur le Président à signer le devis tel qu'annexé à la présente délibération, et tout document s'y rapportant.
- D'inscrire les crédits nécessaires à cette mission au budget 2022

*Pour extrait certifié conforme*

Le Président,  
Emmanuel LE SECQ

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

